

Une convention régionale a été signée par [RANDSTAD](#) et [POLE EMPLOI AUVERGNE RHONE ALPES](#). Elle porte sur l'amélioration de l'adéquation entre les besoins des entreprises locales et les compétences des demandeurs d'emploi. L'accord est signé pour 3 ans et un diagnostic partagé des besoins en main d'oeuvre des entreprises locales sera réalisé. Randstad a signé un 1.000ème CDI Intérimaire dans la région. La barre des 1.300 salariés sous ce statut devrait être franchie cette année. www.randstad.fr / www.pole-emploi.fr